



Bulletin municipal

Juillet / août 2025

La cour d'école se transforme

Rencontre avec L. DEVAUX du salon de coiffure

Dossier : Logements communaux

La Nuit des Étoiles

ÉDITO

**Chères
Authumaises,
Chers Authumois,**

À la suite de l'annulation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Grand Dole par la Cour d'Appel de Nancy le 10 février 2025, deux actions majeures ont été entreprises. D'une part, un recours en cassation a été déposé devant le Conseil d'État pour contester cette décision. D'autre part, une demande de suspension de l'exécution de l'arrêt a été formulée.

Le Grand Dole vient d'être informé que son pourvoi en cassation a été jugé recevable par le Conseil d'État. Il faut toutefois s'attendre à ce que la décision finale ne soit rendue qu'au terme d'un délai d'au moins un an.

En ce qui concerne la demande de sursis, le Conseil d'État, par une décision datée du 12 juin 2025, a accepté de suspendre l'exécution de l'arrêt de la Cour d'Appel.

Cela implique que le PLUi du Grand Dole retrouve immédiatement sa force juridique et s'applique à nouveau, dans l'attente du jugement définitif du Conseil d'État.

En pratique, toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme seront désormais examinées et délivrées selon les dispositions du PLUi. Notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal ne sert donc plus de référence. En revanche, toutes les autorisations accordées sur la base de ce PLU depuis le 10 février 2025 restent néanmoins valides et ne sont pas remises en cause par ce changement.

Les chantiers à Authume ne manquent pas en ce début de période estivale. Après la rénovation de la conduite d'eau, les travaux d'enfouissement des réseaux secs sont lancés sur le haut de la rue de la Bretenièrre. Ils seront suivis après l'été des travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement.

La transformation de la cour d'école a débuté. Le chantier devrait s'étaler sur l'ensemble de la période estivale et être ainsi livré pour la rentrée scolaire. L'extension de l'aire de jeu au Parc Plume, en remplacement de l'aire de jeu qui existait dans l'espace vert attenant à la cour d'école, sera disponible pour le mois d'Août.

Enfin, si les travaux de construction de l'accueil de loisirs ont pris un peu de retard, le bâtiment sera néanmoins opérationnel dans le courant de l'été pour accueillir dans les meilleures conditions les plus jeunes du secteur. **L'inauguration officielle est programmée au Vendredi 29 Août.** La bibliothèque déménagera dans cette nouvelle enceinte dans le courant du mois de septembre.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Grégory SOLDAVINI

Maire d'Authume

7ème vice-président de la CA Grand Dole
en charge des mobilités

Calendrier

Dimanche 6 juillet

Randonnée au Cirque de Consolation
Organisée par le Foyer Rural

Du jeudi 10 juillet au mardi 19 août

Fermeture de la bibliothèque

Dimanche 13 juillet

Feux d'artifice et bal

Samedi 19 juillet à partir de 21h

La Nuit des Etoiles

Dimanche 27 juillet

Randonnée à Noirmont Creux du Croue
Organisée par le Foyer Rural

Dimanche 3 août

Randonnée dans l'Arrière-pays dijonnais
Organisée par le Foyer Rural

Samedi 31 août et dimanche 1er septembre

Randonnée au Lac Blanc (Chamonix)
Organisée par le Foyer Rural

Lundi 1er septembre

Rentrée des classes

Dimanche 7 septembre

Vide Grenier organisé par le Foyer Rural



Logements communaux

La commune d'Authume possède 31 logements locatifs :

- 20 logements (T4 ou T5) à la résidence du Bois, rue de la Marsotte, construits entre 1988 et 1994
- 5 appartements du T1 au T4 dans la « Maison Brégand » 12 rue du Chanois, rénovée en 1996
- 2 T4 et 2 T5 avec jardins, garages, rue des Fournées construits en 2004
- 2 T3 dans l'ancienne cure rénovée en 2013

La gestion de ces logements est assurée en direct par les élus et les employés communaux.

De gros travaux ont été réalisés cette année pour l'isolation des bâtiments de la résidence du Bois. Cette rénovation était nécessaire pour économiser l'énergie et maintenir le confort dans ces logements. A terme cela permet de continuer à les louer. Le ménage des communs, la tonte, les espaces verts et l'entretien courant sont assurés par les employés communaux.

Les quatre chaudières à gaz des logements rue des Fournées ont également été changées.

La commune a construit également la maison de santé en 2013 puis l'a agrandie en 2023. Les locaux sont loués aux professionnels de santé.

Coté financier

Les différents logements apportent chaque année un peu plus de 200 000€ de recettes au budget. Les loyers avoisinent 6.60€/m2/mois. Si certains logements étaient conventionnés à leur rénovation ou à leur construction, aujourd'hui plus aucun ne l'est.

Le loyer de la maison de santé représente environ 57 000€ et couvre la quasi-totalité des annuités s'y rapportant. Hormis le ménage, l'entretien est aussi assuré par les employés communaux.



« Si l'objectif premier d'une collectivité n'est pas la location immobilière, Authume a, au fil des années, été obligée d'investir pour loger le peloton de Gendarmerie de l'autoroute et pour renover ou valoriser le patrimoine communal. C'est aujourd'hui un atout pour notre commune et la rénovation énergétique des bâtiments de la résidence du bois pérennisera ces recettes et favorisera l'arrivée de nouvelles familles.

Nous avons voulu rester propriétaire de la maison de santé afin de faciliter l'arrivée de nouveaux professionnels et leur proposer les conditions d'accès identiques à leurs prédécesseurs.»

Patrick VUITTON

Le compte rendu du conseil municipal

21 mai 2025

PROJET ENFOUISSEMENT RESEAUX SECS RUE DES CHATONS :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la réflexion sur un éventuel projet d'enfouissement des réseaux secs rue des Chatons, en prolongation des travaux qui sont en cours de réalisation rue de la Bretenière. Les entreprises étant sur place actuellement, la commune pourrait demander au SIDEC d'établir une étude sur le coût des travaux de voirie à réaliser.

Les travaux réalisés rue de la Bretenière font partis de travaux prévus sur l'année 2023, il serait possible de réaliser des travaux en 2026 (validation de l'étude en 2025), pris en charge financièrement à 30 % par le SIDEC.

Les membres du Conseil Municipal ont émis un avis favorable à l'unanimité pour lancer l'étude de coût au niveau du SIDEC

TARIFS ALAMBIC POUR L'ANNEE 2025 :

Décision à l'unanimité de garder les tarifs de l'alambic inchangés :

- 1 jour à 1 alambic : 8 €
- 1 jour à 2 alambics : 12 €

TARIF DE L'AFFOUAGE 2025 :

Décision à l'unanimité de garder les tarifs de l'affouage inchangés : 5 € le stère.

PROJET RENATURATION DE LA COUR D'ECOLE :

Les travaux de la cour d'école démarreront le lundi 26 mai 2025.

M. le Maire indique qu'un coût de 3 000 € HT supplémentaire est à prévoir en plus du projet de base pour des travaux complémentaires (un gradin est à rajouter au projet initial pour un maintien plus solide de l'ensemble des gradins prévus sur la réalisation de ces travaux) non prévus par les architectes au projet de base.

DEVIS REMPLACEMENT ECLAIRAGE PUBLIC AMENAGEMENT ZONE DE JEUX A PROXIMITE DE L'ECOLE :

L'entreprise DEMONGEOT a réalisé un devis pour le remplacement par des lampadaires LED de l'ensemble de l'éclairage public de cette zone pour un montant de 3 900 € HT soit 4 680 € TTC.

Le Conseil Municipal, à la majorité (2 abstentions), approuve ce devis.

VOTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES POUR 2025 :

FOYER RURAL : 1 600 €

ASSOCIATION PETANQUE : 500 €

A.P.E. (Association des Parents d'Elèves) : 300 €

Société de Chasse d'Authume ACCA : 200 €

Monsieur le Maire présente le Rapport d'Activité de la CA du Grand Dole point par point.

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire fait rappel du vol des lions qui se trouvaient à la fontaine, et demande aux membres du Conseil Municipal de trouver des idées, soit pour les refaire faire, soit prévoir autre chose pour les remplacer.

- Terrain de foot : Monsieur le Maire interroge les membres du Conseil Municipal sur la remise en état d'une partie de l'ancien terrain de foot. Accord pour réaliser une remise en état à moindre coût.

Retrouvez les comptes rendus exhaustifs du conseil municipal en mairie ou sur le site de la commune : www.authume.fr

Le sport à l'école

Les élèves de la classe de CE1-CE2 de l'école Jean Moulin (Authume) sont partis avec leur maîtresse au tennis club dolois pour faire 4 séances de tennis.

Le moniteur s'appelle Nicky et il nous a appris le coup droit, le revers et le service.

Nous avons découvert plusieurs ateliers : le foot-tennis, les échanges avec le filet, le slalom, le lancer de balle avec la raquette et la tournante.

Lors de la dernière séance, nous avons fait des matchs.

Nous avons adoré jouer au tennis et nous nous sommes bien amusés ! On a appris plein de choses !

Article écrit par les élèves de CE1 - CE2



Rencontre avec...

...Laetitia DEVAUX

Le Salon L'Coiff a ouvert ses portes le 14 novembre 2023. Laetitia Devaux avait déjà travaillé quelques mois avec Virginie, la propriétaire précédente du salon. Elle est originaire du Nord mais vit en Franche-comté depuis une vingtaine d'années, après avoir vécu également en Haute-Marne. Elle a été salariée en coiffure à Dijon et à Dole jusqu'en 2013 puis a exercé à domicile pour concilier sa passion pour la coiffure et sa vie de famille car elle a trois enfants de 17, 15 et 11 ans. Habitante Rainans, elle a choisi de reprendre le salon à Authume car, comparativement à la ville, dans un village la proximité avec les clients est plus importante.

A l'âge de 10 ans, elle a eu envie de travailler dans la coiffure pour s'occuper des autres, prendre soin d'eux, en étant à l'écoute et leur apporter un peu de bien-être. Elle a donc commencé sa formation de coiffure à 15 ans puis 8 ans plus tard a terminé avec le Brevet de Maîtrise, lui permettant d'être Maître Artisan et de gérer une entreprise. Elle réalise différents travaux de coiffure : coupes, mèches, permanentes, chignons et a également un agrément pour les prothèses capillaires. Pour le moment elle travaille seule donc n'accueille qu'une ou deux personnes à la fois. Sa clientèle est composée à 70% de femmes et 30% d'hommes. La prise de rendez-vous est vivement conseillée.



Laetitia Devaux s'est sentie très bien accueillie dès son arrivée à Authume et les clients lui ont rapidement fait confiance. Certains s'étaient déjà faits coiffer par elle lorsqu'elle était venue travailler quelques mois avec Virginie. Elle a fait un peu de publicité à son arrivée mais le bouche à oreille fonctionne très bien. Elle est sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram. Certains salons ont fermé dans les alentours donc les clients qui ne veulent pas aller en ville apprécient d'être coiffés sur Authume. Il y a un côté convivial et familial. Certaines clientes prennent même leurs rendez-vous ensemble pour partager un moment de détente !

Horaires :

Mardi-jeudi-vendredi : 8h30 → 18h30

Samedi : 8h → 13h

Tél : 03 84 82 14 94

► Bibliothèque

Le déménagement de la Bibliothèque étant reporté, la bibliothèque sera fermée du jeudi 10 juillet au mardi 19 août 2025.

Réouverture le mercredi 20 août 2025 dans les locaux de la mairie d'Authume.



► Concours des maisons fleuries

Le jury passera tout début août.



+ L'état civil

Naissance :

• Anaïsa GUAGUENETTI CARBONI
Née le 21 mai 2025 à Dole

Mariage :

• Nathalie CONFAIS et Richard PERRET
le 7 juin 2025 à Authume

LA NUIT DES ÉTOILES



La commune d'Authume et le club d'astrologie de Dole vous invitent le samedi 19 juillet 2025 à une soirée d'observation du ciel .

A partir de 21h00

Lieu : entre le chemin Blanc et la route de Chateinois.
Entrée libre.

AUTHUME

13 Juillet

Parvis de la Salle Polyvalente

Bal populaire

à partir de 20h

Organisé par le Foyer Rural
Animation Pro-Dj

Feu d'artifice

après 23h

offert par la Commune

BUVETTE

PETITE RESTAURATION



Randonnées organisées par le Foyer Rural

- Dimanche 6 juillet
Cirque de Consolation
- Dimanche 27 juillet
Noirmont Creux du Croue
- Dimanche 3 août
Arrière-pays dijonnais
- Samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre
Le Lac Blanc (Chamonix) (nuit en Gîte)

Pour tout renseignement s'adresser à Eric TAVERNIER,
06 45 29 87 86, lynx.jura@gmail.com



AUTHUME

PLACE DE LA SALLE DES FÊTES

Vide-grenier

7 septembre 2025

de 7H00 à 18H00

2€/ml

BUVETTE - RESTAURATION
TOUTE LA JOURNÉE



RÉSERVATIONS

06.07.50.76.31

Foyer Rural : 1 rue du Château - 39100 AUTHUME
INPS - Ne pas jeter sur la voie publique

Les coordonnées

Mairie d'Authume

20 Rue du Chanois
39100 Authume
03 84 82 29 70
mairie.authume@orange.fr

www.authume.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h00 - 18h00
Mardi : 10h30 - 12h00
13h00 - 14h00
Mercredi : 16h00 - 18h00
Jeudi : 13h00 - 14h00
Vendredi : 10h30 - 12h00